

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 7 (1984)

Heft: 4

Artikel: La découverte d'une église préromane à Sion, Sous-le-Scex

Autor: Dubuis, François-Olivier

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La découverte d'une église préromane à Sion, Sous-le-Scex

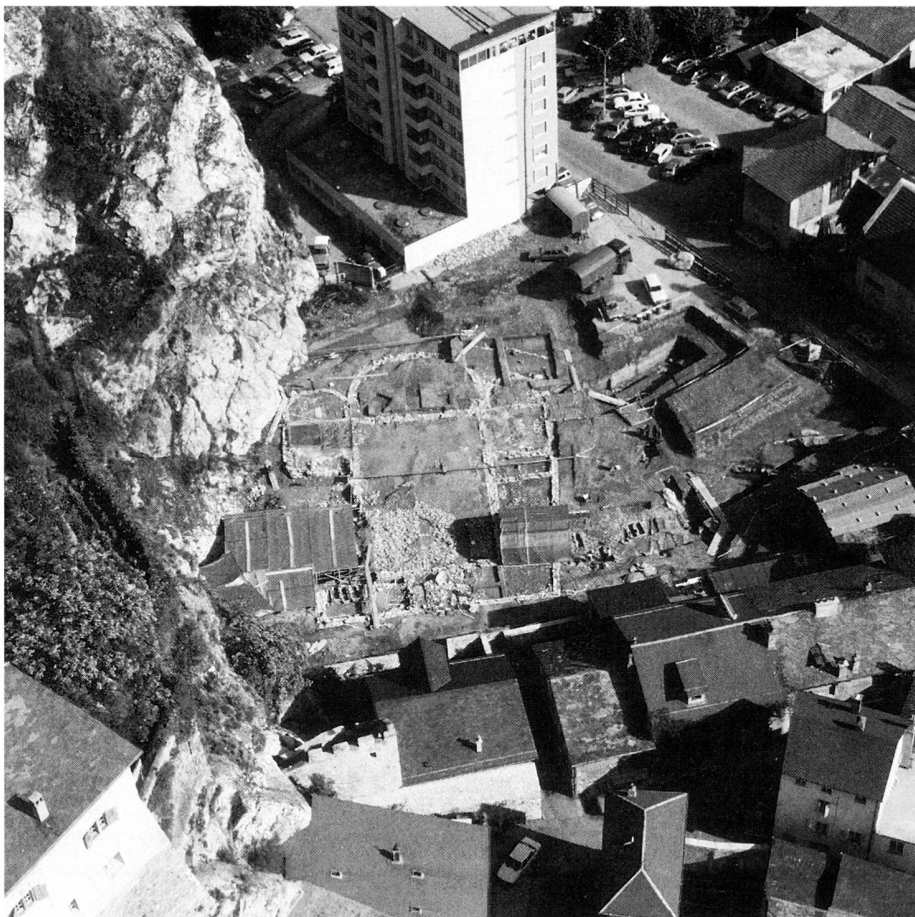


fig. 1
Vue aérienne du chantier.
Luftaufnahme der Grabungsstelle.
Vista aerea del cantiere.

La silhouette de la vieille ville de Sion, dominée par les deux collines abruptes qui portent, au nord l'ancien château épiscopal de Tourbillon, et au sud la belle église de Valère dans son bourg fortifié, est familière à tous les amis du Valais. En revanche, le quartier neuf de Sous-le-Scex est moins connu. Etabli depuis quelques années entre la falaise méridionale de Valère et le cours du Rhône, il était naguère occupé par des vergers et de rares villas. Seuls quelques bâtiments du XIXe siècle le séparaient des vieilles rues des Tanneries situées à l'intérieur de l'enceinte médiévale en partie conservée.

Certes l'aménagement de la rue des Bains avait fait découvrir un petit élément d'une villa romaine examiné par M. Rudolf Degen en 1957, mais il semblait que la région, dont on connaît les vergers et les cultures depuis le XIIIe siècle, ne présentait guère d'intérêt pour l'histoire séduisante postérieure à l'époque romaine. Le préhistorien pour sa part considérait que le pied de la falaise ensoleillée et la proximité de l'eau avaient pu attirer ici les hommes de la préhistoire et de la protohistoire. Les carottes de sondage révélaient la

présence des couches limoneuses favorables à un établissement. Enfin, diverses trouvailles faites au pied oriental de la colline renforçaient les présomptions.

C'est pourquoi, lorsque la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel enseignant mit à l'enquête la construction d'un garage souterrain et d'une maison locative immédiatement au pied de la falaise, M. le prof. Alain Gallay désira surveiller les sondages qu'allait pratiquer l'architecte Hans Meier. Le Département de l'Instruction publique mit à disposition le crédit nécessaire. Dans le courant d'avril 1984, Mlle Mireille David et M. Nagui Elbiali, aidés quelque temps par M. Philippe Curdy, recueillirent quelques tessons romains du IVe siècle, une obole massaliote (Ier siècle av. J.-C.) et deux monnaies romaines (IIe et IVe siècle). Puis furent mises au jour quelques grosses dalles couvrant des tombes à proximité d'un mur. L'extension des sondages découvrit l'arase d'autres substructures, et un sol intérieur de mortier dans lequel étaient aménagées des sépultures. Ainsi se confirma l'opinion que les jeunes archéologues avaient eue dès le pre-

mier instant: il s'agissait d'une église funéraire du haut moyen âge.

En accord avec notre collègue, M. Charles Bonnet, et avec l'aide de notre collaborateur François Wiblé, nous avons procédé au dégagement superficiel du site pour connaître l'étendue et les dispositions principales du bâtiment; le résultat positif de ce travail a procuré une certitude sur l'importance capitale de la découverte. Le Conseil d'Etat, sur le préavis de M. Bernard Comby, chef du Département de l'Instruction publique, a décidé (le 30 mai) de soumettre au Grand Conseil une demande de crédit supplémentaire pour permettre la continuation des fouilles. Le Parlement a donné son accord lors de sa session de juin et depuis lors les travaux ont avancé prudemment.

D'entente avec MM. Charles Bonnet et Hans-Rudolf Sennhauser, experts désignés par le Département fédéral de l'Intérieur, qui nous a donné son appui, nous n'avons procédé cette année qu'à l'exploration et au dégagement, à l'observation et au relevé de l'église dans son dernier état, ainsi qu'à l'examen du terrain voisin, propriété lui aussi de la commune de Sion et de la Caisse de 139



fig. 2
 Le site vu du sud: l'extrémité occidentale de la falaise de Valère domine le gisement préhistorique (abri de chantier à l'arrière-plan à gauche) et les vestiges de l'église. Blick von Süden auf die Grabungsstelle; links die prähistorischen Siedlungsreste und die frühmittelalterliche Kirche. Il sito visto da sud: l'estremità occidentale del precipizio di Valère domina il sito preistorico e le vestigia della chiesa.



fig. 3
 Le chantier vu du sud-ouest: au premier plan le couloir A, puis la zone occidentale de la nef avec le mur renversé (en cours d'exploration). Blick von Südwesten auf die Kirche: Im Vordergrund der Gang A, dann das Westwerk mit der umgestürzten Mauer. Il cantiere da sud-ovest: in primo piano il corridoio A, segue la zona occidentale della nave con il muro crollato (in corso d'esplorazione).

prévoyance et de retraite. Les renseignements acquis au cours de la campagne de 1984 permettront d'aborder avec plus de sécurité l'étude intérieure du bâtiment et celle des phases successives de sa construction. Laissant M. le prof. Gallay exposer ci-après les résultats relatifs à la préhistoire, nous présentons un premier aperçu de l'église et de son environnement immédiat, »sous-produit« de ses recherches.

Description sommaire des découvertes

Considérée dans son état final, la basilique bâtie au pied de la falaise, sans toutefois s'appuyer contre elle, mesure hors oeuvre quelque 36 m de long et 25,50 m de large (fig. 5). L'édifice n'est pas implanté parallèlement au rocher. Nous ne savons pas encore si son orientation presque exacte (à peine déviée vers le sud) résulte d'une volonté libre

des bâtisseurs ou d'une contrainte imposée soit par une construction préexistante, soit par quelque disposition du terrain au sud.

L'entrée s'ouvre au milieu de la façade occidentale; elle est séparée d'une seconde porte donnant dans la nef proprement dite par un couloir transversal (A) large de 4,65 m. Cette nef (B) de quelque 20 m par 11,70 m, ouvre à l'est sur une très vaste abside (C) dont la courbe intérieure est sensiblement outrepassée. Au nord et au sud de celle-ci, deux absidioles (D et E) terminent chacune un bras d'une sorte de transept (F et G) plus ou moins isolé de la nef. Il faut signaler enfin que le couloir transversal de l'entrée se développe autour de l'angle nord-ouest et au moins en partie le long de la façade nord de la nef. En direction du sud il donnait peut-être accès à deux locaux (H et K) flanquant toute la nef au midi.

La disposition des niveaux indique que

l'on descendait un peu pour entrer dans l'église, le terrain extérieur, le couloir transversal et la nef, formant trois paliers successifs. L'aménagement du sol n'est conservé que dans la nef et dans les deux locaux du »transept«. Il s'agit d'une chape de mortier rosâtre coulée par bandes transversales d'environ 0,70 m à 1 m. Le sol de l'abside principale nous manque: il devait être nettement plus haut que celui de la nef.

Nous n'avons trouvé qu'un témoin direct de l'élévation du bâtiment: c'est une partie du mur occidental de la nef, renversée à l'intérieur. Cette maçonnerie effondrée comprend notamment les restes d'un arc appareillé sur une porte ou sur une fenêtre. La position de l'intrados par rapport à la base conservée du mur indique que l'ouverture culminait à quelque 7,50 m du sol de la nef. La paroi intérieure était soigneusement enduite mais nous n'avons pas vu pour l'instant de décor peint.

Les fonctions remplies par les diverses



fig. 4
Le chantier vu de l'est: au premier plan, de droite à gauche, les absides D, C et E; au centre, la nef B (travail de relevé et de dégagement); sur la droite, l'abri des préhistoriens et sur la gauche, le cimetière en cours de fouille; au pied du rocher (au fond) restes de l'enceinte urbaine du XIe/XIIe siècle.
Blick von Osten auf die Kirchen-grabung: Im Vordergrund die Absiden D, C und E; in der Mitte das

Schiff B; rechts die prähistorische Fundstelle und links ein Blick auf die Gräber. Im Hintergrund Reste der Stadtmauer des 11./12. Jahrhunderts.

Il cantiere da est: in primo piano, da destra le absidi D, C e E; al centro la nave B; a destra il riparo del cantiere e a sinistra il cimitero con i lavori in corso; al piede delle roccia (in fondo) i resti del recinto dell'11°/12° secolo.

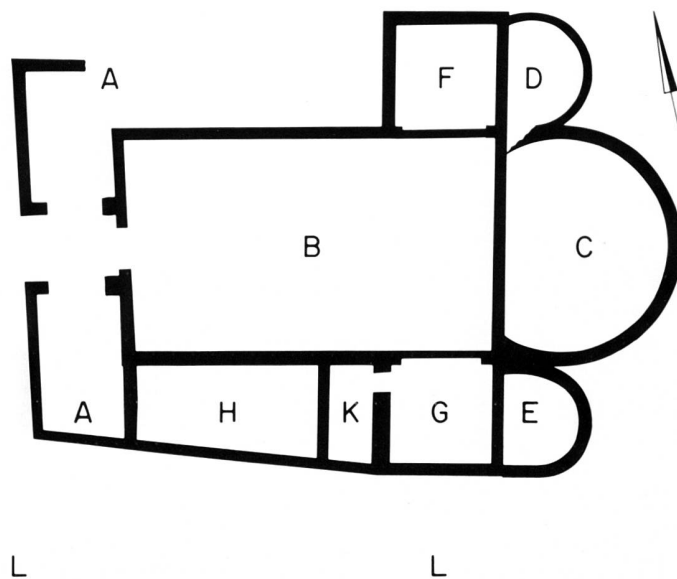


fig. 5
Plan de l'église au maximum de son extension. Echelle 1 : 400. Les lettres renvoient au texte.
Pianta della chiesa.

parties de cette église doivent faire l'objet de réflexions plus poussées. Dans l'état actuel des recherches, nous constatons la présence de tombes dans le couloir transversal de l'ouest, les annexes méridionales, la nef et son «transsept», l'absidiole nord et l'abside principale. Les couvercles de dalles brutes ou travaillées se trouvent au niveau des sols. L'examen des fosses et de leur contenu aura lieu l'année prochaine. Quelques tombes du couloir transversal déjà explorées ont un sarcophage de pierres liées soit au mortier soit à la glaise. Un sarcophage monolithique a été repéré devant l'absidiole nord. Tout cela laisse entendre que les offices liturgiques célébrés dans cette église étaient plus spécialement consacrés aux anniversaires et autres solennités des défunts. L'examen du terrain autour de la basilique n'a pas découvert de tombes entre celle-ci et la falaise (exception faite des niveaux bas de la préhistoire). Quelques sépultures apparaissent devant la façade occidentale et un véritable cime-

tière (L) est en cours de fouille devant la façade sud (fig. 6-8). Ici, les corps sont disposés en rangée du nord au sud jusqu'à une douzaine de mètres de l'église. Le niveau du terrain étant peu monté entre l'époque des premiers ensevelissements et l'abandon des lieux, les sépultures successives sont souvent imbriquées les unes dans les autres. Il est trop tôt pour entrer dans les détails de la chronologie mais l'on note déjà des sarcophages de maçonnerie ou de dalles, des tombes en pleine terre ou entourées de quelques pierres, des traces de coffres de bois et même de troncs évidés en bassins. Le mobilier est presque inexistant.

Au sud de la surface où l'on découvre les sépultures, le terrain ancien présente une série d'alluvionnements successifs dont le géologue va examiner les détails. Une partie des couches que l'on peut suivre jusqu'au contact des fondations de l'église, paraît très ancienne, tandis que d'autres recouvrent les murs arasés de l'édifice. Il est possible que la

limite méridionale du cimetière ne soit pas intentionnelle mais résulte d'une érosion du terrain lors d'une crue de la Sionne voisine.

Approche d'une chronologie

Les travaux ne sont pas suffisamment avancés pour déterminer avec précision la chronologie. Si on distingue en surface certaines jointures de murs qui, selon leur nature, indiquent des constructions synchroniques ou au contraire successives, il faut encore attendre l'examen en profondeur pour donner une interprétation correcte. Pour l'instant, il faut se contenter de savoir que la basilique n'a pas été construite dans ses dimensions actuelles par un seul chantier: l'état final du plan résulte au contraire d'une succession de retouches et d'agrandissements dont le noyau primitif n'est peut-être pas encore visible. Ces transformations attestent l'impor-



fig. 6
Cimetière L, rangée est: la sépulture double, avec le corps sud en place (tombe no 13).
Doppelbestattung mit Skelett in situ (Grab 13).
Tomba doppia con il corpo sud in situ (tomba 13).



fig. 7
Cimetière L, rangée est: corps (no 12, avec boucle de fer) de la sépulture double.
Grab 12 mit eiserner Gürtelschnalle.
Corpo (no 12 con fibbia di ferro) della tomba doppia.

tance que l'on accordait au sanctuaire: on tient non seulement à augmenter sa capacité d'accueil mais encore à l'adapter à l'évolution des formes liturgiques. Les quelques objets découverts dans les tombes du couloir transversal peuvent être attribués au dernier quart du VI^e siècle ou au premier du VII^e. Les tombes fouillées au sud de l'église pourraient remonter au VI^e et au VII^e siècle. Certaines des maçonneries relativement tardives ne paraissent pas antérieures au VIII^e ou au IX^e siècle. Enfin, l'église ne présente pas de traces de transformations postérieures au premier millénaire. On peut ainsi, en attendant les données plus précises que fournira sans doute la suite des fouilles, admettre qu'une église existait là depuis la seconde moitié du VI^e siècle au plus tard, et qu'elle a vraisemblable-

ment duré jusque vers le Xe/XI^e siècle. Divers indices confirment l'idée d'une disparition très ancienne de cette église. Vers la fin du XIII^e siècle, on semble n'avoir plus gardé à Sion le souvenir de son existence. Le *Liber Ordinarius* qui règle les cérémonies liturgiques et processions que célébrait alors le clergé sédunois, fait allusion aux églises de la ville et des lieux voisins sans jamais mentionner celle que nous sommes en train de fouiller. En 1293, Jean de Martigny, fils de Pierre de Vex, vend à Pierre de Loèche, sacriste du Chapitre, son verger situé à cet endroit: le notaire ne laisse entendre ni par un toponyme particulier, ni par aucune autre allusion, qu'une église s'était trouvée autrefois sur ce terrain. Les textes qui, plus tard, font à plusieurs reprises mention de la parcelle sont tout aussi ignorants à pro-

pos de l'église. La rareté des documents sédunois antérieurs au XIII^e siècle explique que l'on ne connaisse aucune mention du sanctuaire à l'époque où il était en fonction. Le silence des écrits du XIII^e et des siècles suivants signifie que la disparition du sanctuaire s'est produite avant le cours du XII^e siècle. D'autre part, l'absence de toute indication concernant une procession sur ce site, laisse entendre un oubli total des défunts qui s'y trouvaient ensevelis. Quand on sait la permanence de certains rites, même en l'absence d'une notion précise de leur raison d'être, on est conduit à penser que l'église et le cimetière ont été désaffectés bien avant le XII^e siècle. On remarque enfin que le tracé de l'enceinte de la ville inférieure, établie peu avant le milieu du XII^e siècle, selon Louis Blondel, laisse l'empla-



fig. 8

Cimetière L, rangée ouest: un sarcophage de dalles coupe une sépulture plus ancienne (no 30, à coffre de bois?).

Ein Steinplattengrab stört eine ältere Bestattung (Grab 30; in Holzarg?). Un sarcofago di lastre taglia una tomba più antica (no 30, con cassa di legno?).

cement de la basilique sans aucune protection. Si le sanctuaire avait encore existé et rempli quelque autre fonction conforme à l'esprit du temps, on l'aurait sans peine englobé dans les fortifications en allongeant peu leur périmètre.

D'autres indices sont donnés par la manière dont l'église a été rayée du terrain. Nous ne savons pas quelles circonstances ont mis fin au fonctionnement de l'édifice. L'aspect funéraire de certaines de ses fonctions, qui avait correspondu à la mentalité des gens du premier millénaire, peut être ensuite tombé en désuétude. Il est possible aussi que le voisinage de la falaise ait provoqué sur le bâtiment des chutes de pierres: celles-ci

auraient-elles causé l'effondrement partiel des murs ou simplement dissuadé d'entretenir une église dans un endroit dangereux?

Une seule chose est certaine, c'est que la basilique, telle que nous l'avons trouvée, n'était que les restes laissés par un important chantier de démolition. Les murs étaient tous arasés près du niveau du sol intérieur et les matériaux de construction avaient été presque totalement enlevés. Seule la partie occidentale de la nef demeurait incomplètement exploitée.

L'épaisseur de la couche de pierres et de débris de mortier provenant des murs démolis se trouvait dans cette région notablement plus considérable qu'à

l'est. De plus, seule une partie de la façade effondrée avait été enlevée. Toute cette zone de l'église donne l'impression d'un chantier de récupération inachevé.

Nous avons constaté un dépôt de limon sur le sol de mortier et autour des pierres qui s'y trouvaient éparpillées. Cette couche, déposée par une inondation, passait au sud-est sur l'arase des murs et au sud sur le terrain renfermant les tombes. Cette inondation, survenue au moment où la démolition était très avancée, est suivie par une nouvelle étape de travail. Toute la partie supérieure des matériaux découverts dans l'ouest de la nef au-dessus de la couche de limon témoigne d'une reprise du 143

chantier de démolition. Quelques éléments d'un mur, une fosse contenant de la chaux de rebut, et plusieurs trous de poteaux sont d'autres signes de l'occupation des lieux après l'abandon de l'église et du cimetière.

Enfin, couvrant ces dépôts de limon ainsi que le chantier de récupération dans sa phase ultime, on remarque une couche graveleuse de plus d'un mètre. Si, comme il nous le paraît, cette couche provient directement d'une importante débauche de la Sionne, elle est vraisemblablement antérieure à la construction de l'enceinte urbaine à l'ouest des collines. Ainsi se trouverait confirmée la désaffectation très ancienne du lieu de culte, suivie d'un chantier de démolition en deux étapes, avant le XII^e siècle au plus tard.

Acquis et perspectives

Les quelques pages que nous avons écrites ne satisferont pas entièrement le lecteur. Les nombreux problèmes encore en suspens nous obligent à la prudence. D'ailleurs, si tout était déjà résolu, il ne serait pas nécessaire de continuer des fouilles longues et minutieuses. Pourtant, malgré tous les points qui demeurent à éclaircir, les certitudes de base sont déjà acquises. Les vestiges que nous avons découverts appartiennent bien à une église du premier millénaire. Sa situation en dehors de la zone occupée par la ville médiévale, son cimetière et ses tombes intérieures attestent le rôle funéraire qu'elle a joué. L'église de Sous-le-Scex prend ainsi

dans le passé sédunois une place comparable à celle des anciens sanctuaires que nous avons mis au jour sous l'église Saint-Théodule. Ces deux sites de sépulture du premier millénaire, très différents par le sort qui leur a été fait dans les siècles suivants, témoignent à leur manière de l'importance ancienne de la ville. Complètement étudiés, ils donneront une vue indirecte sur la vitalité de Sion dans les cinq ou six premiers siècles de sa communauté chrétienne.

L'histoire de Sion dans le premier millénaire laisse encore maints problèmes sans solution évidente. La pauvreté de la documentation actuellement disponible pour les résoudre rend d'autant plus nécessaire l'exploitation méthodique des témoins découverts dans le sol. Les efforts conjugués de l'Etat, de la Commune et des particuliers, avec l'appui de la Confédération, doivent permettre qu'aucun document archéologique sédunois n'échappe à l'enquête. L'exigence se présente actuellement Sous-le-Scex, où il faut exploiter avec méthode et sans précipitation les vestiges récemment mis au jour. Le Département fédéral de l'intérieur lui-même, suivant l'avis de ses experts, MM. Bonnet et Sennhauser, leur a conféré le rang d'«importance nationale». On peut espérer que la compréhension manifestée par l'Etat et par les propriétaires ainsi que l'appui de la Société d'Histoire du Valais Romand et de l'Association Sedunum Nostrum, permettront de mener les travaux à leur terme et de conserver à l'avenir une pièce maîtresse de notre patrimoine historique.

Entdeckung einer vorromanischen Kirche in Sitten, Sous-le-Scex.

Am Fusse des steilen Valère-Hügels von Sitten mussten aufgrund von geplanten Bauarbeiten archäologische Untersuchungen durchgeführt werden. Dabei kam, gänzlich unerwartet, eine bisher völlig unbekannt und in keiner Quelle erwähnte, von Gräbern umgebene frühmittelalterliche Friedhofskirche zutage. Dieses mit 36 m Länge und 25,50 m Breite beachtliche Bauwerk muss spätestens im Verlaufe des 6. Jahrhunderts erbaut, aber bereits im 10. oder 11. Jahrhundert fast gänzlich abgetragen worden sein. Die Grabungen des nächsten Jahres werden weiteres Licht auf dieses neue Zeugnis frühen Christentums im

Scoperta di una chiesa pre-romanica a Sion, Sous-le-Scex

Al piede del ripido monte Valère di Sion sono state fatte ricerche archeologiche dovute a lavori di costruzione progettati. Inaspettatamente è stata scoperta una chiesa dell'alto medioevo circondata da una necropoli. Questa chiesa era completamente sconosciuta e non è menzionata in alcun documento. Questo edificio notevole lungo 36 m e largo 25,5 m è stato costruito al più tardi nel corso del 6° secolo ma è stato demolito e pianificato già durante il 10° o 11° secolo. Sono previsti altri scavi per l'anno prossimo che chiariranno la significazione di questo nuovo documento del primo cristianesimo in Vallese. S.S.

Alain Gallay

Rapport préliminaire sur la séquence préhistorique de Sion, Sous-le-Scex

Grâce aux fouilles du Petit-Chasseur et de la place de la Planta, la zone du cône torrentiel de la Sionne sur laquelle est bâtie la ville de Sion est l'une des régions valaisannes les mieux étudiées du point de vue préhistorique. La séquence connue actuellement présente pourtant encore certaines lacunes puisqu'il existe un trou dans nos connaissances entre le Néolithique ancien de Sion-Planta daté de 4000 av. J.-C. en datation C14 (ce qui fait de cet horizon le plus ancien Néolithique suisse) et le Néolithique moyen 2 de l'horizon inférieur du Petit-Chasseur rattachable à la civilisation de Cortaillod, que les dates C14 situent grossièrement entre 3200 et 2700 av. J.-C. Cette lacune correspond à ce que nous appelons les Vases à Bouches Carrées en Italie septentrionale. Des niveaux de cette époque, malheureusement dépourvus de matériel, avaient été identifiés au Petit-Chasseur, et attestent la présence certaine de l'homme néolithique à cette époque à Sion. Dans cette perspective la région de Sous-le-Scex située au pied de la colline de Valère nous paraissait depuis longtemps une zone particulièrement favorable pour tenter de résoudre les problèmes liés à la nature de cette occupation située entre 4000 à 3200 av. J.-C. En effet:

- Cette zone située au pied du rocher de Valère était particulièrement bien exposée au sud.

- Divers sondages géologiques entrepris dans le cadre de projets de construction avaient montré une fréquence inhabituelle de niveaux limoneux susceptibles de contenir des vestiges archéologiques alors que les niveaux torrentiels n'atteignaient pas le volume constaté dans les autres zones de la région sédunoise.

- La présence de cistes de type Chamblandes au lieu-dit Sous-Tourbillon et diverses autres trouvailles isolées montraient que l'ensemble de la zone située